



Communiqué de presse

Le Conseil des Etats refuse d'amputer le marketing touristique

Le Conseil des Etats maintient le niveau de financement alloué à la promotion de l'image de la Suisse et à l'innovation dans le tourisme.

Au cours du débat de ce jour consacré au message sur la promotion économique, la majorité des membres du Conseil des Etats s'est prononcée contre une réduction des fonds alloués à Suisse Tourisme et Innotour. Ce faisant, elle accorde aux instruments de promotion touristique la même enveloppe financière que le Parlement leur a allouée en 2015. La branche salue cette décision et invite le Conseil national à se rallier au Conseil des Etats.

Le 11 septembre 2019, le Conseil des Etats a débattu de l'enveloppe financière affectée aux instruments de promotion touristique Suisse Tourisme et Innotour dans le cadre des délibérations sur le message sur la promotion économique 2020-2023.

Le marketing touristique en soutien face aux incertitudes croissantes

La majorité des membres du Conseil des Etats souhaite assurer à Suisse Tourisme un niveau de financement identique à celui des quatre dernières années. Aux yeux de la branche, cette décision constitue un signal important pour la place touristique suisse. «Par cette décision, le Conseil reconnaît les défis qui se profilent à l'horizon pour la branche. Un solide marketing touristique est essentiel à l'heure où les incertitudes économiques se font plus grandes» relève le conseiller national Dominique de Buman, président de Suisse Tourisme. Il s'agit également, dans les années à venir, de mettre les bouchées doubles pour regagner la clientèle européenne dans l'espace rural alpin.

L'encouragement à l'innovation améliore la compétitivité

La branche se félicite en outre de ce que le Conseil des Etats entend octroyer à Innotour plus de moyens que le Conseil fédéral. Du coup, la branche disposerait dans les années 2020-2023 de fonds identiques à ceux des quatre dernières années, ce qui renforcerait la compétitivité internationale.

Le projet est renvoyé au Conseil national pour l'élimination des divergences. Les associations touristiques invitent instamment la Chambre basse à suivre la décision du Conseil des Etats en faveur de Suisse Tourisme.

Zurich, le 11 septembre 2019